

**Arrêté du 28 Rabie Ethani 1444 correspondant au 23 novembre 2022
portant nomination des membres du comité régional Tel Bahr façade
maritime Ouest**

.....

Par arrêté 28 Rabie Ethani 1444 correspondant au 23 novembre 2022, les membres dont les noms suivent, sont nommés, en application des dispositions de l'article 9 du décret exécutif n° 14-264 du 27 Dhou El Kaâda 1435 correspondant au 22 septembre 2014, modifié, relatif à l'organisation de la lutte contre les pollutions marines et institution des plans d'urgence, au comité régional Tel Bahr façade maritime Ouest :

— M. Benayed Abdelhak, commandant de la façade maritime Ouest, président ;

— M. Ben Bakhma Mohamed, représentant du ministre chargé de l'intérieur et des collectivités locales ;

— M. Ameer Mohamed, représentant du ministre chargé de l'énergie ;

— Mme. Bakhti Fatma, représentante du ministre chargé des transports ;

— M. Belaidi Djilali, représentant du ministre chargé des travaux publics ;

— Mme. Daho Samira, représentante du ministre chargé de l'environnement ;

— M. Boudaa Abdenacer, représentant du ministre chargé de la santé ;

— Mme. Seddiki Meriem, représentante du ministre chargé des technologies de l'information et de la communication ;

— M. Kouicem Lahouari, représentant du ministre chargé de la pêche ;

— M. Maatallah Mohamed Lakhdar, chef du centre régional de surveillance et de sauvetage/Oran ;

— M. Baza Mourad, représentant de la direction générale de la sûreté nationale ;

— M. Meknes Hadj, commandant du groupement de façade de gardes-côtes d'Oran ;

— M. Kerouah Imad, représentant du commandement régional de la gendarmerie nationale ;

— M. Souiki Mahfoud, représentant de la direction générale de la protection civile ;

— M. Boubaa Nouredine, inspecteur régional de l'environnement à Oran ;

— M. Menhouara Mohamed, représentant du commissariat national du littoral.